

"LA SCIE ILLUSTREE"

QUEBEC, 26 MAI, 1865.

DEUX DE NOS DELEGUES MM. GALT ET
CARTIER AUPRES DE LORD PALMER-
STON.



Lord Palmerston. — Comme ça vous êtes venus faire un tour encore — Savez-vous bien que vous prenez du goût pour les voyages en Angleterre, avec ça que ça ne vous coûte pas cher — Je vois que vous venez m'annoncer que vous avez réussi à faire adopter votre plan de confédération dans votre assemblée du Canada — et que le New Brunswick n'a pas chanté comme vous et l'a rejeté. Eh bien que voulez-vous faire maintenant? M. Cartier, — Oui, Milord, c'est bien fâcheux, mais comme je l'ai dit au banquet des mangeurs de poissons, nous sommes venus dans l'espoir que vous feriez entendre raison aux *bleus noses* sur cette question. Nous y tenons, car nous sommes monarchiques, nous, et républicains avec horreur le système américain, aussi sommes nous prêts à faire du sol canadien le champ de bataille d'une guerre entre l'Angleterre et les Etats Unis et contribuer dans une large mesure à maintenir son glorieux pavillon. Nous sommes venus pour vous dire un mot de ces choses et savoir si l'Angleterre n'est pas disposée à contribuer une somme plus forte que celle que vous venez de voter. On a bien ri par chez nous lorsqu'on a appris que vous ne destiniez à ce but, que deux cent mille louis. Où voulez-vous qu'on aille avec cette farce? Il faut espérer que l'Angleterre se mettra cette fois à la hauteur de la position qu'elle occupe et que nous nous en retournerons avec de meilleures nouvelles. Nous vous en supplions à genoux, Milord. — Lord Palmerston. — Vous en parlez bien à votre aise de ce côté. Sachez que le Parlement anglais ne fait pas tout ce que je veux et que je suis heureux de ne pas m'être fait arracher les yeux par le parti de la paix à tout prix, à propos de cette faible somme. On est prêt à vous défendre

ouvert de toutes parts, le souper commence à prendre des proportions homériques, chacun mange à bouche que veux-tu.

Une pyramide de macarons cimentés avec des filets de sucre candi, s'affaisse sous le couteau d'un Vandale qui n'aurait jamais voulu consommer cette œuvre barbare sous les yeux du sexe timide.

Il commence à voir double et à se sentir trembler sur sa base lorsqu'un particulier propose une santé "à la famille Beaumonde qui nous a procuré une si agréable soirée." Les verres s'emplissent et les regards se portent tous vers l'emphytrion. Ce dernier finit par s'exécuter en commençant le discours suivant:

23 Messieurs, — Vous m'imposez, messieurs, une tâche (Bravo! — un jeune maladroit pose une carafe au milieu de cinq ou six verres et en casse trois ou quatre.) que... qui que je ne pourrai peut-être pas remplir à votre satisfaction [Ecoutez! une voix: *Balthazar! passe moi donc le sherry.*] Nonobstant, la franche gaieté qui règne ici ce soir m'est un gage assuré du plaisir que vous avez eu... ici... ce soir... "Bravo! une voix: *Donne-moi donc un peu de langue.*" Veuillez croire, messieurs, je suis bien sensible à l'honneur dont... qui... que... même voix: *coupe donc plus épais!*" que vous m'avez... fait... ce soir... "Bravo!" L'harmonie... et l'attente cordiale que... qui... qui a présidé... qui a présidé... au... à votre réunion... me fait éprouver un vif désir de... de... vous voir renouveler souvent... c'est donc avec plaisir que je bois cette santé. — Applaudissements prolongés, deux assiettes et un verre cassés.

Ici on boit *ad libitum* et ici finit le souper.

Un mot encore avant de terminer ce chapitre, car plusieurs maîtres de maisons se sont déjà une idée erronée des ravages causés par les mangeurs québécois; ce mot sera une histoire véridique de ce qui s'est passé en France dans une ville de Province. J'emprunte ce récit à la plume spirituelle de M. Albéric Second.

"Les petits fours, qui le croirait, sont dangereux, et rentrent en eux des éléments de discorde qu'on aurait jamais soupçonnés; ils ont prouvé il y a quelques années, tout la population dansante et dévorante d'une petite ville avec une respectable dame dont le mari occupait une haute position dans l'administration de cette cité, très-amie du plaisir et très-exigeante en matière de représentation. Cette brave dame, qui avait le travers d'être un peu plus économe qu'il ne convenait en raison de la fortune, des fonctions et des appointements de son mari, et qui avait vécu jusque là sans donner ni bals, ni soirées, s'était avisé de conclure avec un des principaux banquiers de la localité un marché, aux termes duquel elle lui rendait le lendemain de chaque bal les gâteaux non-consommés, pour le prix en argent porté en déduction de la facture générale.

(à continuer)

dre pour vous garder, mais on n'aime pas de guerre avec les Etats-Unis; — dormez sur les deux oreilles à ce sujet. — Eh bien, si l'on n'a pas de guerre à craindre, à quoi servirait-il d'aller faire tant de dépenses inutiles? C'est simple comme bonjour, ce raisonnement aussi, nous sommes bien décidés à rester comme nous sommes, et à vous garder, ce qui ne sera pas difficile, vu votre loyauté à l'Angleterre et votre horreur pour les Etats-Unis. Sur ce, Messieurs, vous pouvez vous lever et je vous souhaite un heureux passage.

Les délégués sortent, la figure pas mal sombre.

M. Galt. — Eh bien, Cartier, qu'en dis-tu, nous voilà bien plantés pour retourner vers ceux qui nous attendent.

DE LUNATICO INQUIRENDO.

Affaire Huot

Suite.

Le jury après avoir délibéré pendant six heures est rentré dans la chambre ordinaire des Enquêtes avec un verdict conçu dans les termes suivants:

"Attendu qu'il est prouvé par les témoins interrogés dans cette Enquête que M. Louis Honoré Huot était un lecteur du *Courrier du Canada*, qu'il croyait étudier le droit, qu'il etc, etc, le jury déclare ce monsieur bien dument atteint d'aliénation mentale en le recommandant à la merci du Dr. Roy nouveau visiteur de l'Asile *Cochonnis gratia*.

— 0000 —

Affaire Fabre.

M. Hector Fabre est ensuite traduit devant le jury chargé de s'enquérir de la force de ses facultés mentales et L'Hon. Frs. Evantourel de la cité de Québec, étant assermenté dépose et dit:

Je connais Hector Fabre depuis trois ans. Il écrit dans un journal dont je suis le propriétaire.

Question. — Pouvez-vous raconter au jury quelques faits qui le feraient venir à la conclusion que M. Fabre est absolument dépourvu de raison?

Réponse. — Oui. Il me dit dans le cours de l'été dernier qu'il était sûr de faire perdre son mandat à M. Rémillard dans le comté Bellechasse, et que sa popularité dans ce comté était dû à ses écrits dans le *Canadien*.

Et le déposant ne dit rien de plus. M. Cousin, étant assermenté dépose et dit:

— Je connais M. Fabre depuis qu'il est rédacteur du *Canadien*. Je suis teneur de livres de ce journal. J'observe toutes les actions de ce monsieur. Je le crois atteint d'aliénation mentale.

Dans un rapport que faisait M. Fabre du bal du monument il y a dix mois, il disait que la femme du propriétaire du journal qu'il rédigeait était sans contredit la plus belle femme de Québec. Il fallait être fou pour écrire un tel rapport.

Question. — Sur quoi vous fondez-vous pour prétendre que M. Fabre est dénué de raison.

Réponse. — Je suis venu à la conclusion